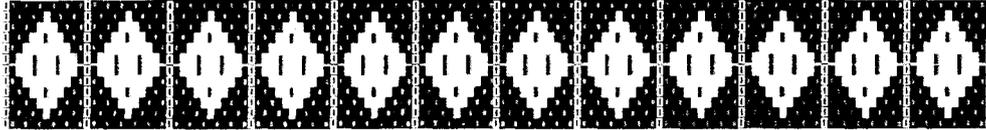


09437

MANUEL DE FORMATEURS



Formation à la gestion des banques céréalières

Organisation interne

*Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis*



PROGRAMME

AGOPAM

Appui associatif et coopératif aux
initiatives de développement à la base

Bureau international du Travail



La sécheresse des années soixante-dix et quatre-vingts a gravement affecté la situation alimentaire des populations du Sahel. Pendant cette période, les famines successives ont entraîné la mise en place de plusieurs programmes d'aide alimentaire d'urgence, tant à travers la coopération bilatérale entre pays du Nord et pays sahéliens, qu'à travers les programmes de coopération sous l'égide des Nations Unies. Puis, différentes expériences devant permettre de développer et de sécuriser la production ont cherché à suppléer l'aide alimentaire ou à lui succéder.

Les pays sahéliens ont ainsi eu à porter de plus en plus d'attention aux besoins plus globaux concernant la reconstruction rurale et le développement fondés sur une croissance équitable et l'autosuffisance alimentaire. Les actions menées ont eu pour but, non seulement de permettre une transition entre une situation d'urgence et un développement soutenu, mais également de constituer une protection contre la réapparition de situations de crise.

Dans ce contexte, l'interaction de l'aide alimentaire et de l'action des organisations de type associatif et coopératif a permis de développer une stratégie de sécurité alimentaire rapprochée, par la création de banques céréalières villageoises (BC).

Les BC apparaissent comme des structures appropriées ayant leurs racines dans les communautés locales et, de ce fait, pouvant contribuer à promouvoir la participation des populations à leur propre processus de développement.

En ce sens, les BC ont eu au moins une triple fonction :

- premièrement, une fonction de sécurité alimentaire, notamment pendant la période de soudure, en attendant les prochaines récoltes. Cette fonction est tout à fait essentielle, surtout lorsqu'il s'agit de zones chroniquement déficitaires ou en cas de calamités comme celles vécues au cours de la crise due à la sécheresse ;
- deuxièmement, une fonction de stabilisation des prix et de valorisation des productions céréalières, en permettant d'acheter au meilleur prix en période de disponibilité céréalière et de stocker pour assurer ensuite une vente non spéculative en cas de pénurie ;
- troisièmement, une fonction commerciale, notamment grâce au regroupement des organisations paysannes sous forme d'unions ou de fédérations, pour réaliser des gains sur la revente, pouvant être investis dans d'autres activités profitables à leurs membres et à leurs localités.

La fonction des BC a ainsi évolué au fil du temps, passant de celle d'un simple instrument de sécurité alimentaire à celle, plus globale, d'auto-promotion et de développement économique et social du monde rural.

La pérennité de la BC, en tant qu'activité d'une communauté villageoise, dépend de plusieurs conditions. Elle est d'abord liée à la volonté d'appropriation de l'activité par les populations concernées. Elle exige ensuite une organisation efficiente et, en conséquence, une formation adéquate des membres. Elle suppose enfin une gestion transparente.

Pour satisfaire ces conditions, il faut aider les populations à acquérir les connaissances et compétences indispensables à la bonne conduite de l'activité « banque céréalière ».

Le programme « Appui Associatif et Coopératif aux Initiatives de Développement à la Base » (ACOPAM), outil de coopération technique entre les pays africains, la Norvège et le Bureau international du Travail (BIT)¹, a ainsi contribué à créer progressivement, les conditions d'implantation, de maîtrise et d'expansion des BC dans ses pays d'intervention directe. Il a participé également à leur émergence au niveau de l'ensemble de la région sahélienne.

ACOPAM cherche à promouvoir et à renforcer des organisations de type associatif et coopératif gérées par leurs membres, en fonction de leurs propres besoins. L'approche d'ACOPAM accorde une grande importance à la prise en compte des caractéristiques des milieux et à une participation de l'ensemble des acteurs concernés à tous les stades de la mise en oeuvre de son intervention.

Cette approche repose sur un apprentissage par la pratique au niveau local, le test et l'enrichissement progressif d'une démarche pendant une certaine durée, la production d'outils et de conseils pour la diffusion des expériences dans un même pays ou ailleurs, là où les conditions sont similaires.

Les apports-types du programme ont consisté, en premier lieu, en la formation des dirigeants des organisations bénéficiaires et de leurs membres ainsi que des techniciens, aux méthodes de gestion et de participation au développement. Ils ont également comporté la conception de systèmes de gestion appropriés, l'approvisionnement en équipements productifs, le suivi et la capitalisation progressive des résultats cumulés de ces opérations.

Le présent manuel de formateur est l'un des outils pédagogiques du « Programme de formation à la gestion des banques céréalières » conçu par

¹ « Consultation d'Oslo sur la reconstruction rurale, la production alimentaire et le développement dans la région sahélienne d'Afrique de l'Ouest » (Norvège/BIT/PAM/Pays du Sahel, Oslo, 1986).

ACOPAM au fil de l'expérience menée en étroite collaboration avec ses partenaires sahéliens pendant une quinzaine d'années.

Ce Programme de formation est conforme aux « stratégies nationales en matière de banques céréalières » qui ont été élaborées, entre 1992 et 1993, par le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal, avec l'appui d'ACOPAM, pour harmoniser et coordonner les méthodes d'action et offrir un cadre de référence synthétisant les expériences de tous les intervenants dans le domaine. Il constitue un outil de mise en œuvre de ces stratégies.

Le programme de formation ne fait pas de distinction systématique entre les hommes et les femmes. Cependant, il doit toujours être adapté par les formateurs aux capacités et besoins spécifiques des groupes cibles. Aussi, les formateurs devront-ils veiller à ce que soient prises en compte les obligations particulières des femmes (charge de travail, contraintes horaires, etc.).

Aujourd'hui, les femmes jouent un rôle très important dans l'approvisionnement céréalier des familles. Leur participation à la gestion des BC est un élément fondamental pour une contribution efficace de celles-ci à la sécurité alimentaire et, plus globalement, au processus de développement.

Table des matières

Première partie

Présentation du programme de formation

à la gestion des banques céréalières 1

1. Objectifs et groupes cibles du programme de formation 3

2. Structure et mise en œuvre du programme de formation 4

3. Approche et méthodes de formation 5

4. Préparation de la formation 6

5. Conseils aux formateurs pour l'animation des séances 7

Deuxième partie

Module Organisation interne d'une banque céréalière 9

Description du module 11

Séance d'ouverture de la formation 13

Cours n° 1 : Présentation d'une banque céréalière 15

Cours n° 2 : L'assemblée générale 21

Cours n° 3 : Le comité de gestion 29

Cours n° 4 : Le gérant 35

Cours n° 5 : La commission de contrôle 39

Cours n° 6 : Les relations entre les différents organes
d'une banque céréalière 43

Cours n° 7 : Le règlement intérieur d'une banque céréalière 47

Annexe : Exemple de règlement intérieur
d'une banque céréalière 53

Bibliographie 63